

Mise à jour pour les abonnés de SEDAR^{MD}

Le 9 avril 2001
«Version révisée »

Mise à jour de codes

Le 9 avril prochain, les codes de l'application SEDAR seront mis à jour pour apporter au logiciel les améliorations décrites dans les pages suivantes. La taille du fichier de mise à jour de codes est d'environ 3.5 Mo et le téléchargement devrait prendre approximativement 30 minutes avec un modem de 28,8 kbits/s.

Nous vous invitons à télécharger la mise à jour le plus tôt possible, à compter du 9 avril 2001, en suivant les instructions ci-dessous :

1. Démarrez le programme SEDAR;
2. Dans le menu Fichier, sélectionnez Échanges avec le serveur SEDAR.

Nous vous prions **d'attendre que le téléchargement soit terminé avant de passer à une autre étape**. Une fois le téléchargement terminé, fermer le programme SEDAR et suivez les instructions ci-dessous pour exécuter la mise à jour des codes.

1. Cliquez sur le bouton Démarrer au coin inférieur gauche de l'écran;
2. Sélectionnez Programmes;
3. Dans le menu Programmes, sélectionnez SEDAR, puis Mise à jour de codes.

En suivant ces instructions vous serez certain que votre application a été mise à jour et sera prête à fonctionner la prochaine fois que vous voudrez l'utiliser.

Une fois mise à jour l'application client SEDAR passera à la version 006.002.003.

Documents déjà déposés

Cette fonction de SEDAR permet au déposant d'annexer un document qui a déjà été déposé. Veuillez consulter la section 8.3, paragraphe (n) du Manuel du déposant SEDAR.

Pour utiliser cette fonction, sélectionnez le bouton « *Documents déjà déposés* » à l'écran intitulé « *Annexer* ».

Nous recommandons aux déposants d'utiliser cette fonction pour annexer le même document à plus d'un dossier. Bien que le document soit annexé à plusieurs dossiers, une seule copie du document est conservée dans la base de données SEDAR.

Quelques mots de la part des Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Norme canadienne 43-101 – Information concernant les projets miniers

La Norme canadienne 43-101 – **Information concernant les projets miniers** (NC 43-101) est en vigueur depuis le 1^{er} février 2001 et s'applique à toutes les déclarations verbales et diffusions écrites de renseignements de nature scientifique ou technique par un émetteur, ou en son nom, à l'égard d'un projet minier. Cette norme exige, entre autres, le dépôt dans la base de données SEDAR des types de documents énumérés ci-après :

1. Rapports techniques;
2. Attestation de qualité professionnelle;
3. Lettre(s) de consentement d'autres experts.

Les déposants seront en mesure de déposer ces types de documents dans les catégories de dossiers suivants sous la catégorie de déposant « Autres émetteurs/Dossiers généraux » :

- Placements de titres;
- Information continue;
- Demandes de dispense et autres;
- Opérations de fermeture / Opérations avec une personne reliée;
- Acquisitions de titres.

Les déposants seront également en mesure de déposer ces types de documents dans certains types de dossiers sous la catégorie de déposant « Tiers déposants/Dossiers généraux ».

Ces types de documents ont également été ajoutés dans certains types de dossiers sous la catégorie de déposant « Autres émetteurs » aux emplacements suivants :

- Colombie-Britannique;
- Manitoba;
- Québec.

Les documents peuvent maintenant également être déposés sous le type de dossier *Reactivation Application* (BC LPS 3-35) sous la catégorie de déposant « Autres émetteurs/ Demandes de dispense et autres/ Colombie-Britannique ».

Règlement 51-501 de l'Ontario relatif aux notices annuelles et aux rapports de gestion

Au terme de la mise en oeuvre du Règlement 51-501 de l'Ontario, un nouveau type de dossier, « Rapport de gestion intermédiaire », a été ajouté à la catégorie de déposant Autres émetteurs/ Information continue/ Ontario.

De nouveaux types de documents ont également été ajoutés aux types de dossiers suivants, sous la catégorie de déposant « Autres émetteurs/ Information continue/ Dossiers généraux » :

- Rapport de gestion;
- Notice annuelle (émetteurs non admissibles / régime du prospectus simplifié).

Ajout de nouveaux types de documents au type de dossier « Offre publique d'achat »

Deux nouveaux types de documents, « Annonce – anglais » et « Annonce – français », ont été ajoutés au sous-type de dossier « Note d'information d'offre publique d'achat » se trouvant sous la catégorie de déposant « Tiers déposants/ Dossiers généraux ». Ces types de documents permettront d'effectuer les dépôts conformément aux « modifications Zimmerman » effectuées dans le régime canadien d'offre d'achat.

Ajout de nouveaux types de documents au type de dossier « Prospectus ordinaire »

De nouveaux types de documents ont été ajoutés au type de dossier « Prospectus ordinaire » sous la catégorie de déposant « Autres émetteurs/ Placements de titres/ Dossiers généraux » et permettront aux déposants de déposer les documents requis aux fins de conformité au Règlement 41-501 de l'Ontario sur les exigences relatives aux prospectus ordinaires, entré en vigueur le 31 décembre 2000.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au représentant du service à la clientèle de votre région, ou au Service d'assistance SEDAR au 1 (800) 219-5381.